



Communiqué intersyndical du Rhône

Tant qu'il le faudra !

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, CNT-SO, UNL et UNEF soulignent la détermination affichée encore ce 20 février, par les plus de 8 000 manifestant-es dans le Rhône, après plus de deux mois et demi de mobilisation continue malgré les entraves au droit de manifester et aux libertés syndicales.

Le projet de système par points représente un recul pour les droits à la retraite de toutes les générations et particulièrement des jeunes. Le refus de ce projet est là et ancré parmi les salarié.es du privé comme du public. Le gouvernement et sa majorité doivent se rendre à l'évidence. Les formules générales et les slogans, très souvent mensongers, ne trompent personne. Les critiques et les oppositions se multiplient. Si l'exécutif est poussé dans ses retranchements, pour autant, les OS n'accepteront pas un passage en force au parlement.

Le gouvernement s'obstine alors qu'il est incapable de fournir une évaluation sincère sur l'impact financier et de lever les incertitudes sur le montant des pensions et l'âge de départ à la retraite. Ce qu'a souligné sévèrement le Conseil d'Etat.

Le gouvernement refuse d'aborder la question du partage des richesses pour financer les retraites et se place dans une logique de croissance infinie.

D'autre part, les débats à l'assemblée confirment que l'âge d'équilibre, clé de voute de leur système, conduira à imposer un départ à 65 ans et au-delà.

Les travailleuses et les travailleurs ne baisseront pas les bras aussi longtemps que le gouvernement ne retirera pas son projet.

Parce qu'elles contestent le cadrage gouvernemental imposé pour la conférence de l'équilibre et du financement, les organisations tiendront leur propre conférence sur le système de retraite. Lors de cet événement, des experts et des économistes interviendront pour un vrai débat contradictoire sans lettre de cadrage ! Cette initiative sera déclinée ensuite sur tout le territoire.

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, CNT-SO, UNL et UNEF du Rhône appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes.

Dès la semaine prochaine avec un rassemblement :

Le jeudi 27 février de 12h à 14 h, devant la Cour d'Appel de Lyon (24 colonnes) pour dénoncer les atteintes aux libertés syndicales, aux discriminations de toutes sortes, aux atteintes aux droits de grèves et aux libertés de manifester.

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, CNT SO, UNL et UNEF du Rhône, dénoncent toutes les inégalités, elles appellent à s'inscrire et organiser des actions et manifestations pour l'égalité tout au long de la vie entre les femmes et les hommes.

Le jeudi 5 mars, elles appellent les salarié-es à venir manifester, pour poursuivre la dénonciation de cette réforme des retraites MACRON- MEDEF en dénonçant toutes les inégalités subies par les femmes aggravées par ce projet de réforme.

RDV le jeudi 5 mars 2020 à 11H30 pour manifester de la place Jean Macé à la place Bellecour

Après le 5 mars, l'intersyndicale 69 se reverra pour définir des actions de grèves et blocages pour obtenir le retrait du projet de loi de réforme des retraites.

Nos organisations, avec les associations féministes appellent à se joindre à toutes les initiatives pour les droits des femmes et appellent leurs militant-es à manifester **le dimanche 8 mars à Lyon place Bellecour à 15h**, dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes.

L'intersyndicale du rhone s'engage dans la préparation d'une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations **le mardi 31 mars** (11h30 depuis la Manufacture des Tabacs en direction de la place Bellecour) pour faire échec à ce projet de loi.